

LA FONTAINE AU LOUP

Règlement intérieur de nos chambres d'hôtes

Afin que vos conditions de séjour soient des plus agréables, et que les conditions d'hygiène et de sécurité soient garanties pour tous, nous vous prions de prendre attentivement connaissance de ce règlement.

Durée de location

Cette chambre vous est louée pour une période définie lors de votre réservation. En aucun cas un voyageur ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux en dehors de cette période.

Arrivée et départ

Les heures d'arrivée sont prévues l'après-midi **de 17h à 20h**. Les arrivées tardives ou au contraire précoces, par exemple pour déposer les bagages afin de pouvoir visiter le voisinage avec un véhicule moins vulnérable, font l'objet d'une entente au préalable.

Les heures de départ sont prévues le matin **avant 11h**.

Nous ne sommes pas des professionnels de l'hôtellerie, nous devons pouvoir disposer du temps nécessaire pour offrir aux personnes qui arrivent ensuite le logement le plus accueillant possible.

Consignes de sécurité et de bienséance

- Notre maison d'hôtes n'est pas un lieu librement ouvert au public. C'est une famille qui vous accueille chez elle, avec peut-être d'autres voyageurs sous le même toit. Nous vous invitons à profiter de tous les lieux de vie à votre disposition dans la convivialité et le respect de l'intimité de chacun.
- Afin de préserver la tranquillité des lieux, le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété, doit être contenu. De même, pour ne pas gêner le voisinage, nous vous remercions de vous isoler lorsque vous passez ou recevez un appel téléphonique.
- Il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 22h et avant 8h du matin.
- En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble.
- Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du logement.
- Nous regrettons de ne pouvoir accueillir les animaux dans l'enceinte de la propriété.
- En cas d'urgence, veuillez avvertir les secours (18 pour les pompiers, 15 pour le Samu, 17 pour la police).

Utilisation des lieux loués

- Tous les meubles sont à votre disposition. Veuillez les garder en bon état et veiller à leur propreté.
- La fourniture de l'eau, de l'électricité et du chauffage est incluse dans le prix de la

location. Pour que cela reste ainsi, et dans le but de respecter au mieux l'environnement, n'oubliez pas d'éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, de ne pas laisser couler l'eau inutilement, et ne pas laisser les portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez le chauffage. De même en été, veillez à bien fermer les fenêtres et volets lorsque vous partez en ballade, afin de préserver la fraîcheur de la chambre.

- Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. Notre établissement étant équipé d'une fosse septique, veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique, les autres déchets ayant une poubelle prévue à cet effet.
- Chaque porte d'accès au logement est munie de serrure à clé. Veuillez absolument à bien les fermer lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation en cas de non-respect de cette clause.

Les chambres

- Nous souhaitons préserver votre intimité, nous évitons donc d'aller dans votre chambre au cours de votre séjour.
- Soucieux du respect de la planète, nous ne changeons pas systématiquement les serviettes de toilette ou les draps. Si au bout de quelques jours vous souhaitez remplacer les serviettes, changer les draps, ou que nous passions vider les poubelles ou refaire le ménage, vous pouvez nous le demander.
- Les chambres ne sont pas prévues pour y faire la lessive ou prendre les repas.
- Le wifi est accessible gratuitement. En cas d'utilisation de la connexion internet, le locataire s'engage à respecter les lois en matière de téléchargements et de consultations de sites. En cas de demande de la part des autorités compétentes, nous sommes tenus de transmettre les coordonnées du locataire ayant bénéficié de ladite connexion.
- Les objets de valeur (bijoux, appareils multimédia, moyens divers de paiement, etc.) ne doivent pas être laissés dans les chambres ou dans les véhicules en stationnement, les hôtes déclinant toute responsabilité en cas de disparition de ces objets.

Les petits déjeuners

Les petits déjeuners sont servis à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison quand le temps le permet, entre 8h00 et 10h00.

La table d'hôtes

Une table d'hôtes est proposée une fois par semaine. Si vous souhaitez dîner le soir de votre arrivée, n'oubliez pas de nous l'indiquer au moment de votre réservation, ou de nous téléphoner au plus tard 48h à l'avance pour nous en informer (sous réserve d'un nombre suffisant de convives).

Dispositions générales

- En respect du décret N°2006-1386 du 15 novembre 2006, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif. La totalité de l'établissement, chambres comprises est donc non-fumeur.

- Dans le cadre de la protection des mineurs, la vente d'alcool est interdite aux mineurs de moins de 18 ans.
- Nous prions nos hôtes de présenter une tenue décente en toute occasion, et d'être habillés et chaussés lors des déplacements dans les parties communes.
- Nos hôtes s'engagent à rendre la chambre en parfait état à la fin du séjour et à déclarer, et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont ils pourraient être responsables.
- Les enfants évoluant au sein de la propriété sont sous l'unique responsabilité de leurs parents. Nous vous demandons de ne pas laisser vos enfants seuls dans la piscine ou à proximité de celle-ci.
- La cuisine n'est pas laissée à la libre disposition des hôtes.
- Vols et accidents : le propriétaire décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage corporel survenu dans la propriété.
- En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez nous contacter sans attendre. Nous ferons alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans notre accord.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration, et vous souhaitons un agréable séjour.

Valérie & Alain

LA FONTAINE AU LOUP

Règlement intérieur de notre studio de location

Afin que vos conditions de séjour soient des plus agréables, et que les conditions d'hygiène et de sécurité soient garanties pour tous, nous vous prions de prendre attentivement connaissance de ce règlement.

Durée de location

Ce logement vous est loué pour une période définie lors de votre réservation. En aucun cas un client ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux en dehors de cette période.

Arrivée et départ

Les heures d'arrivée sont prévues l'après-midi **de 17h à 20h**. Les arrivées tardives ou au contraire précoces, par exemple pour déposer les bagages afin de pouvoir visiter le voisinage avec un véhicule moins vulnérable, font l'objet d'une entente au préalable.

Les heures de départ sont prévues le matin **avant 11h**.

Nous ne sommes pas des professionnels de l'hôtellerie, nous devons pouvoir disposer du temps nécessaire pour offrir aux personnes qui arrivent ensuite le logement le plus accueillant possible.

Le studio

- Ce logement est loué avec la literie (sommiers et matelas), couettes, oreillers et couvertures.
- Les draps et autre linge de maison (parures de lit, serviettes, torchons...) sont fournis.
- Sont également prévus : les sacs poubelles, éponges, filtres à café, la vaisselle pour 4 personnes.
- Le wifi est accessible gratuitement. En cas d'utilisation de la connexion internet, le locataire s'engage à respecter les lois en matière de téléchargements et de consultations de sites. En cas de demande de la part des autorités compétentes, nous sommes tenus de transmettre les coordonnées du locataire ayant bénéficié de ladite connexion.^[1]_[SEP]

Forfait Nettoyage

- Un forfait nettoyage s'applique en fin de séjour, sauf si le client a fait le choix d'effectuer lui-même le nettoyage des lieux, ou si un état des lieux après le départ du client indique que le nettoyage a été insuffisant (le montant de ce forfait est indiqué sur le site www.la-fontaine-au-loup-provence.com, il comprend le ménage des lieux et le vidage des poubelles).
- Toutefois, merci de veiller à ne pas laisser le logement en désordre, en assurant notamment le rangement des meubles, des objets et de la vaisselle.

Ordures ménagères

Des poubelles sont mises à votre disposition. Merci de respecter les règles de tri : poubelle jaune pour les emballages en carton, plastique et métal ; poubelle verte pour les déchets

ménagers. Lors de votre départ, veuillez ne rien laisser dans les poubelles et les rendre propres (sauf si vous avez souscrit le forfait nettoyage).

Consignes de sécurité et de bienséance

- Notre maison d'hôtes n'est pas un lieu librement ouvert au public. C'est une famille qui vous accueille chez elle, avec peut-être d'autres voyageurs sous le même toit. Nous vous invitons à profiter de tous les lieux de vie à votre disposition dans la convivialité et le respect de l'intimité de chacun.
- Afin de préserver la tranquillité des lieux, le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété, doit être contenu. De même, pour ne pas gêner le voisinage, nous vous remercions de vous isoler lorsque vous passez ou recevez un appel téléphonique.
- Il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 22h et avant 8h du matin.
- En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble.
- Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du logement.
- Nous regrettons de ne pouvoir accueillir les animaux dans l'enceinte de la propriété.
- En cas d'urgence, veuillez avvertir les secours (18 pour les pompiers, 15 pour le Samu, 17 pour la police).

Utilisation des lieux loués

- Tous les meubles sont à votre disposition. Veuillez les garder en bon état et veiller à leur propreté.
 - La fourniture de l'eau, de l'électricité et du chauffage est incluse dans le prix de la location. Pour que cela reste ainsi, et dans le but de respecter au mieux l'environnement, n'oubliez pas d'éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, de ne pas laisser couler l'eau inutilement, et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez le chauffage. De même en été, veillez à bien fermer les fenêtres et volets lorsque vous partez en ballade, afin de préserver la fraîcheur de la chambre.
- Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. Notre établissement étant équipé d'une fosse septique, veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique, les autres déchets ayant une poubelle prévue à cet effet.
- Chaque porte d'accès au logement est munie de serrure à clé. Veuillez absolument à bien les fermer lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation en cas de non-respect de cette clause.

La table d'hôtes

Une table d'hôtes est proposée une fois par semaine. Si vous souhaitez dîner le soir de votre arrivée, n'oubliez pas de nous l'indiquer au moment de votre réservation, ou de nous téléphoner au plus tard 48h à l'avance pour nous en informer (sous réserve d'un nombre suffisant de convives).

Dispositions générales

- En respect du décret N°2006-1386 du 15 novembre 2006, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif. La totalité de l'établissement, chambres comprises est donc non-fumeur.^[L]_[SEP]
- Dans le cadre de la protection des mineurs, la vente d'alcool est interdite aux mineurs de moins de 18 ans.
- Nous prions nos hôtes de présenter une tenue décente en toute occasion, et d'être habillés et chaussés lors des déplacements dans les parties communes.
- Nos hôtes s'engagent à rendre la chambre en parfait état à la fin du séjour et à déclarer, et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont ils pourraient être responsables.
- Les enfants évoluant au sein de la propriété sont sous l'unique responsabilité de leurs parents. Nous vous demandons de ne pas laisser vos enfants seuls dans la piscine ou à proximité de celle-ci.
- Vols et accidents : le propriétaire décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage corporel survenu dans la propriété.
- En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez nous contacter sans attendre. Nous ferons alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans notre accord.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration, et vous souhaitons un agréable séjour.

Valérie & Alain